

RAGRÉAGE EN POUDRE GRIS POUR INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR

Description du produit

Le Ragréage en poudre est un ragréage minéral sec fabriqué en usine. Ce matériau est composé de sables naturels carbonatés ou silicatés triés et séchés, de ciment, d'hydroxyde de calcium ainsi que d'additifs sélectionnés pour améliorer les propriétés de mise en œuvre, l'adhérence et l'imperméabilité.

Propriétés

Le Ragréage en poudre se caractérise par une forte adhérence ainsi qu'une bonne capacité de diffusion de la vapeur d'eau.

Support

Le Ragréage en poudre convient au collage de panneaux isolants organiques (par ex. polystyrène/Styropor) ainsi que de panneaux isolants minéraux (par ex. laine de roche). De plus, ce produit est utilisé pour l'ancrage de treillis d'armature sur les panneaux isolants.

Rendement

Travaux de collage	donne environ	3,5 à 4,5 kg/m ²
Enrobage de treillis	donne environ	3,0 à 4,0 kg/m ²

Température d'application

Pendant la mise en œuvre et la phase de séchage, la température ambiante ou celle du support doit être d'au moins +5 °C.

Préparation

Le support doit être propre, sec, solide et exempt de substances séparatrices. La solidité du support enduit doit être soigneusement vérifiée. Les résidus d'enduit et/ou de peinture qui ne tiennent pas bien doivent impérativement être éliminés.

Les supports friables, sableux ou émiettés doivent être entièrement éliminés ou prétraités avec l'apprêt pénétrant TG. En cas de doute, veuillez consulter notre service technique.

Fiche technique

Application

Travaux de collage :

La plaque isolante est enduite sur toute sa surface à l'aide d'une truelle en acier à dents grossières (dents d'environ 14 mm) ou par collage sur cadre (tout autour du bord de la plaque et deux bandes transversales) au dos de la plaque, puis légèrement pressée contre le support.

Enrobage du tissu :

Le support nettoyé, sec et exempt de poussière est enduit à l'aide d'une truelle en acier à dents fines (dents d'environ 6 mm) ; le tissu de verre est légèrement enfoncé puis lissé avec un peu d'enduit en une seule opération. On obtient ainsi une épaisseur de couche constante d'environ 4 à 5 mm.

Nettoyage

Nettoyer les outils immédiatement après utilisation à l'eau chaude.

Durée de conservation

Le produit se conserve au moins 4 mois dans un récipient hermétiquement fermé. Protéger du gel.

Conditionnement

Sac de 25 kg, palette de 900 kg

Élimination

Le produit ne doit pas être déversé dans les cours d'eau ni être évacué non traité dans les égouts.

L'élimination doit se faire en accord avec l'usine d'incinération des déchets ou le service cantonal de protection de l'environnement. Une fois durci, le matériau peut être éliminé dans une usine d'incinération appropriée ou mis en décharge dans une décharge agréée.

Consignes de sécurité

Voir la fiche de données de sécurité correspondante.

Remarque

Les informations contenues dans cette fiche technique correspondent à l'état actuel de nos connaissances et de notre expérience. Elles sont fournies à titre indicatif et ne dispensent pas l'applicateur de vérifier lui-même l'adéquation des produits à l'usage prévu.

Pour les applications ou les supports spécifiques, nous recommandons de contacter notre service de conseil technique.

La fiche de données de sécurité en vigueur s'applique.



Vernis Claessens SA
CHE-105.982.168
Route Sous-Riette 15
1023 Crissier
Tel. +41 21 702 07 02
mail@claessens.com
www.claessens.com